

GRANDE-BRETAGNE – La FSA organise « le procès des OGM »

Par Christophe NOISETTE

Publié le 07/04/2003

Dans le cadre du débat national sur les OGM, l'Agence pour les normes alimentaires (FSA) a organisé début avril « un procès des OGM » (cf. Inf'OGM n°40) : un jury populaire devait, après avoir écouté et questionné pendant trois jours les différents acteurs engagés dans ce débat, se prononcer sur l'autorisation ou non de la vente des OGM. Ils ont également eu un exposé du Professeur K. Sykes de l'Université de Bristol sur les risques. Au final, la majorité des jurés (9 sur 15) estime que la nourriture OGM peut être commercialisée pour deux raisons, du fait de la confiance dans les mesures de sécurité existantes et de la possibilité qu'une telle interdiction fasse que le Royaume-Uni prenne du retard sur cette technologie. Cependant, les 15 jurés ont estimé que plusieurs mesures devaient être prises au préalable afin d'assurer l'information du public sur les développements et les problèmes potentiels liés aux OGM ainsi que la possibilité de choisir (entre OGM, non OGM, et biologique). Les jurés demandent aussi que soient étudiés les problèmes éthiques liés à l'introduction de gènes animaux chez les plantes et inversement, ainsi que les risques de pollinisation croisée qui pourraient diminuer le choix. Il était possible de suivre ce « procès » en direct sur le site Internet de la FSA et les débats seront disponibles pendant 6 mois.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/grande-bretagne-la-fsa-organise-le-proces-des-ogm/